

à la porte du presbytère de Messire Fillion en vociférant et en demandant M. Turenne avec des cris de mort. M. le curé leur répondit froidement qu'ils eurent à aller frapper à une autre porte de la maison, ce qu'ils firent. Cinq ou six de ces furieux se précipitèrent alors dans le presbytère, mais M. Fillion avait donné l'alarme, et M. Taillefer eut bientôt fait de jeter à la porte ces misérables audacieux. Quelques minutes après, la troupe orangiste s'éloigna.

Le lendemain matin vers 6 heures, au moment où Messire Charbonneau, jeune prêtre faible et malade, montait vers l'étage supérieur du presbytère qui sert d'église, pour dire sa messe, il s'aperçut que la cuisine était envahie par une troupe d'hommes. Il courut avertir Messire Fillion qui descendit aussitôt. Il adressa la parole à ces gens en leur demandant ce qu'ils voulaient; on lui répondit insolemment qu'ils cherchaient M. Turenne. La mêlée s'engagea aussitôt, car en voyant ces furieux sauter à la gorge de M. le Curé, M. Taillefer tomba sur eux à bras raccourcis. Se voyant refoulés, les orangistes ouvrirent le feu sur les deux prêtres, sur MM. Taillefer et Turenne; M. Taillefer se sentit blessé et s'affaissa, mais il tira son revolver et fit feu à son tour une seule fois et perdit connaissance.

Les misérables entraînèrent alors messire Charbonneau nu-tête, et au milieu d'une grêle de coups le jetèrent dans une des voitures qui partit au grand galop vers la Rivière aux Grâces, à sept ou huit milles de là. Arrivés chez Gallie, propriétaire d'hôtel et orangiste forcené, ils emprisonnèrent messire Charbonneau dans une chambre, lui firent une espèce de procès, une ignoble farce, après quoi il fut libéré sous caution jusqu'à lundi.

Telle est la version qui nous a été donnée. A l'heure qu'il est, M. Taillefer est dangereusement blessé; Klyue est à Winnipeg pour protester contre l'action de l'officier-rapporteur, la police est à la Rivière-aux-Grâces, et les plus étranges rumeurs sont en circulation.

— Il y a un an et plus, nous annoncions à nos lecteurs que M. L. J. C. Fiset, notaire de Québec, avait généreusement mis à la disposition de MM. les Directeurs de l'Institut Canadien de cette ville, cent piastres en faveur d'un concours littéraire. Ce Monsieur en avait lui-même dicté le thème qui devait se rattacher entièrement à l'agriculture.

Deux de nos écrivains canadiens, constamment sur la brèche pour tout ce qui se rattache à l'agriculture, sont entrés en lice dans le but de répondre aux vœux de celui qui au moyen de ces écrits désirait contribuer à étendre l'enseignement agricole qui doit être le premier jalon planté.

M. Fiset ne se dissimule pas que l'avenir de notre Province est presque tout entier dans le développement de son agriculture; il a compris qu'il ne fallait rien négliger pour accroître la production des champs qui fournit de si amples éléments de succès à l'industrie et au commerce.

Au nom de la classe agricole, nous remercions M. Fiset, pour son attachement aux intérêts de l'agriculture, et pour le bel exemple qu'il vient d'offrir à ses confrères citoyens, favorisés par la fortune: celui d'employer quelque argent dans le but de relever aux yeux de tous la profession agricole qui est sans contredit la plus noble et la plus indépendante.

L'Institut Canadien, il y a quelques jours, confiait le public de Québec à assister à la distribution des prix accordés aux lauréats: M. l'abbé L. Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*, et Ed. A. Barnard, directeur d'agriculture pour la Province de Québec.

Nous empruntons à l'*Écriteur* quelques détails à l'occasion de cette séance:

"Hier soir, a eu lieu la distribution de prix aux lauréats du concours de 1878 dont le sujet était: *Eloge de l'agriculture; ce qu'elle est dans la Province de Québec; ce qu'elle devrait être.* Le jury composé de l'hon. H. G. Joly, de M. S. Lesage et du Dr. Hubert LaRue, ayant fait rapport que M. Ed. A. Barnard, directeur d'agriculture, et l'abbé L. N. Provancher, étaient les auteurs des deux essais et qu'ils méritaient les prix offerts, les concurrents heureux ont reçu le premier, la somme de \$75, et le second la somme de \$25. Le Dr. LaRue, rapporteur du jury, a donné sous forme de rapport une véritable conférence qui aurait mérité d'entrer en lice avec les essais couronnés. M. Lesage, assistant-commissaire de l'agriculture, a donné ensuite des renseignements intéressants sur la loi d'agriculture telle qu'elle est aujourd'hui.

"En somme, le résultat du concours de 1878 est magnifique. Les essais couronnés, les discours du Dr. LaRue et de M. Lesage seront bientôt, nous l'espérons, livrés à la publicité et formeront un petit volume d'une importance considérable par les sujets qu'on y trouvera traités. Et le public en le lisant avec intérêt s'unira de cœur avec l'Institut-Canadien pour féliciter M. L. J. C. Fiset, le généreux bienfaiteur qui a donné ce prix."

CAUSERIE AGRICOLE

CHOIX DES VACHES POUR LA LAITIÈRE.

Le choix de bonnes vaches est une chose fort importante.

L'expérience a maintes et maintes fois prouvé que parmi ces animaux il y en a dont le lait a beaucoup plus de constance et est d'une qualité bien supérieure à celui des autres, et que cette supériorité de qualité ne dépend pas de la moindre quantité de lait que peuvent fournir des vaches d'une grosseur égale.

Il faut donc juger de la valeur d'une vache à lait par la quantité et de la quantité de la crème qu'aura produite son lait dans un espace de temps donné, plutôt que par la quantité du lait lui-même; et cette quantité et cette qualité de la crème produite varie suivant les individus.

Il faut que celui qui établit un troupeau de vaches laitières, commence par en acheter. Comme le cultivateur soucieux de ses propres intérêts ne vend pas ses meilleures vaches, mais les garde à son usage, il en résultera que celui qui se tournera de vaches aux marchés aura toujours un mauvais choix: il n'y a qu'un remède à cet inconvénient, c'est de faire soi-même ses élèves, et d'acheter de jeunes veaux dans les fermes les plus recommandables.

Le meilleur âge d'une vache à lait est de quatre à cinq jusqu'à dix ans, bien que, lorsqu'une vache est vieille, elle donne à la vérité, une plus grande quantité de lait, mais il est de qualité inférieure, et la bête coûte plus à nourrir. Lorsqu'on achète des vaches pour en tirer parti de suite pour une laiterie, il faut qu'elles n'aient pas plus de six ans.

Comme parmi un grand nombre de vaches d'une même race il peut s'en rencontrer une dont le lait soit d'une qualité tout à fait différente de celui des autres, bien qu'à l'œil et au goût il puisse paraître semblable; et comme il est absolument nécessaire de connaître la qualité de lait produite par chaque vache il ne serait pas mauvais, comme règle invariable, que le premier jour de chaque mois, le lait de chaque vache soit traité et conservé à part, afin de mieux connaître, par ce moyen, la quantité